MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET
DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

CABINET

BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le 24 novembre 2020

COMMUNIQUE

Le 22 novembre 2020, les burkinabè ont exercé dans le calme et la sérénité leur devoir citoyen en participant aux élections présidentielle et législatives qui se sont déroulées dans un climat apaisé, grâce à la maturité du peuple et de la classe politique, engagés pour la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit dans notre pays.

Ce double scrutin a nécessité une facilitation du gouvernement par la prise en compte des recommandations issues du Dialogue politique Majorité-Opposition initié par le Président du Faso, ainsi que par la disponibilisation des ressources nécessaires à sa bonne organisation matérielle.

Toutes les actions entreprises par le gouvernement l'ont été dans le respect des lois et règlements régissant la matière électorale au Burkina Faso.

Le Gouvernement se réjouit de la tenue à bonne date de ces échéances

électorales et invite l'ensemble des parties prenantes à un respect scrupuleux des textes en vigueur, seul garant d'un aboutissement satisfaisant du processus qui a été défini et réalisé dans l'inclusivité et le consensus.

Il rappelle aux acteurs politiques leurs engagements librement consentis à travers le pacte de bonne conduite.

Le Gouvernement ne saurait cautionner d'aucune manière tout manquement dans l'application des textes en rapport avec les élections au Burkina Faso. Il condamne avec fermeté toute dérive et prendra ses responsabilités pour assurer l'ordre publique.

Le gouvernement salue le travail abattu par chacun des acteurs impliqués dans les différentes opérations, en particulier les Forces de Défense et de Sécurité qui ont assuré avec efficacité la sécurisation des populations et des élections.

Il leur demande de rester mobilisés jusqu'à l'achèvement de toutes les opérations électorales.

Le Ministre de la Communication et
des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement,

Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement
Porte Parole du Gouvernement
Le Ministre
CM

Rémis Fulgance DANDJINOU
Officier de l'ordre national